

## **CONGES DU SECRETARIAT ADMINISTRATIF :**

**Le Secrétariat Administratif de la LMCA sera fermé à partir du Vendredi 28 Juillet 2017 17h00 jusqu'au Mercredi 16 Août 9h00.**

**Pour toutes urgences, veuillez contacter le Président de la LMCA, M. TOURTE Jean Pol au 06 84 12 89 70.**

## **C'EST TOUJOURS AUSSI LOIN LA LORRAINE**

Nouveau voyage à TOMBLAINE pour continuer la création du Grand Est Moto. Malgré le temps qui passe, la Lorraine, c'est toujours aussi loin de la Champagne. Parti à 7h du matin de Charleville-Mézières, ce crétin de GPS s'obstine à nous dire que le chemin le plus rapide, c'est de monter jusqu'à LIBRAMONT en Belgique, puis de bifurquer vers Luxembourg, avant de redescendre jusque dans la banlieue de NANCY. Résultat de la virée : Arrivée à 10h30 après avoir parcouru 285kms. (570kms AR)

Conclusion :

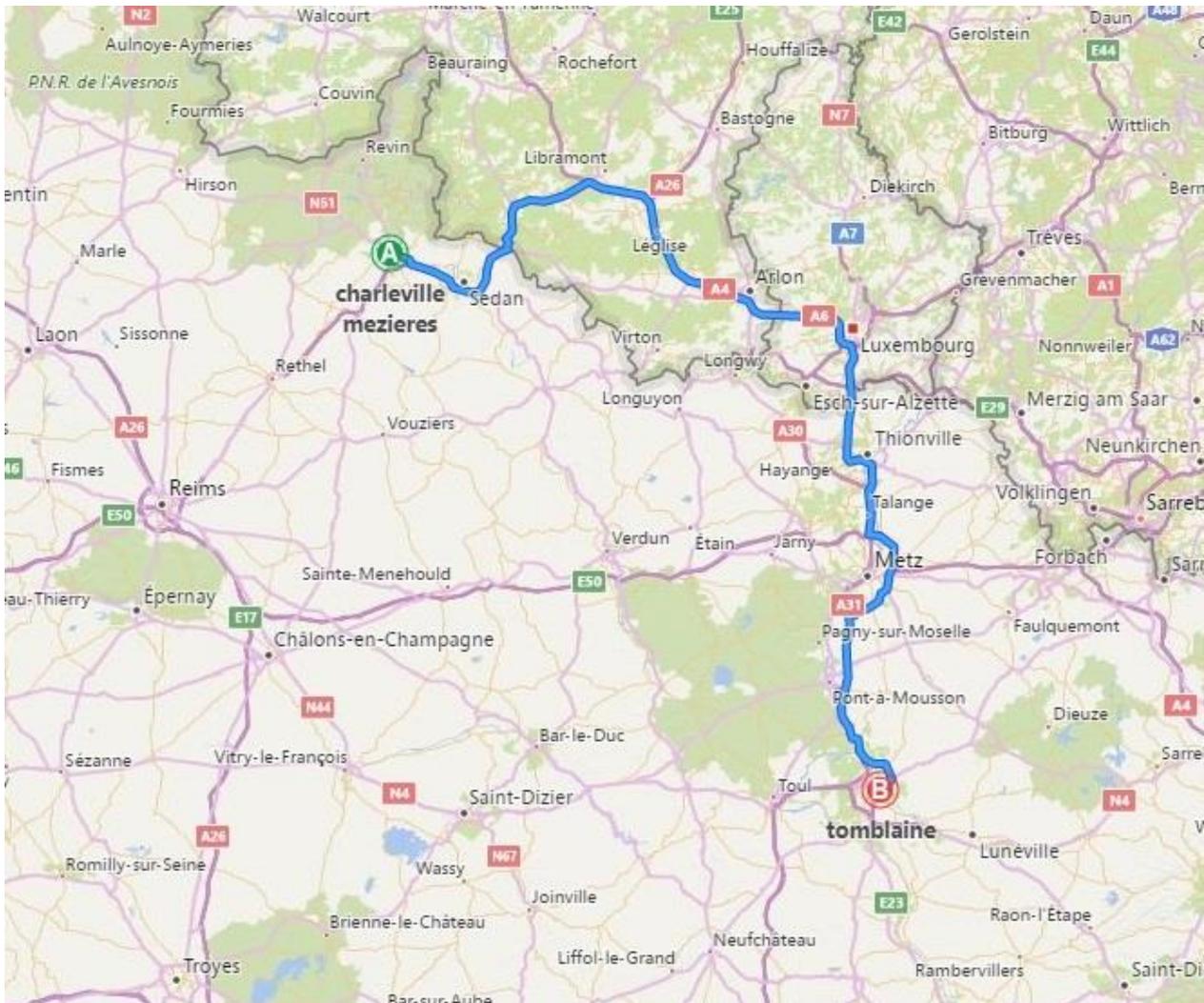
Il faut 3 h 30 pour aller à la capitale régionale...et 2 h 30. Pour aller à la capitale nationale.

Il serait donc plus logique de faire toutes nos réunions du Grand Test à.....Paris.



**Vous visitez ?**

**Non, c'est le chemin le plus court pour aller à la Ligue**





## COÛT D'UNE REUNION DU GRAND EST

### QUELQUES CHIFFRES SUR LES REUNIONS GRAND EST A TOMBLAINE

Ligue et nom	Départ	kms aller	kms aller et retour	dont autoroute aller	Temps perdu aller	Temps perdu aller et retour
<b>CHAMPAGNE</b>						
LEVEQUE G.	Neufmanil (08700)	248	496	178	3h 03mn	6h 06mn
TOURTE J.P.	Charleville (08000)	261	522	215	2h 57mn	5h 54mn
FAIVRE J.	Verzenay (51360)	205	410	139	2h 34mn	5h 08mn
SOT M.	Torvilliers (10440)	209	418	119	2h 56mn	5h 52mn
GABREAUX M.	Laval sur Tourbe (51600)	162	324	73	2h 27mn	4h 54mn
		<b>1085</b>	<b>2170</b>			<b>27h 54mn</b>
<b>ALSACE</b>						
POMMIER T.	St Jean Kourtzerode (57370)	96	192	81	1h 07mn	2h 14mn
SELIG D.	Schlierbach (68440)	197	394	139	2h 28mn	4h 56mn
GASSERT J.	Erstein (67150)	154	308	101	2h 05mn	4h 50mn
MULLER J.L.	Offendorf (67850)	161	322	140	1h 45mn	3h 30mn
SCHICKEL JM	Breitenbach (68380)	143	286	75	2h 11mn	4h 22mn
		<b>751</b>	<b>1502</b>			<b>19h 52mn</b>
<b>LORRAINE</b>						
POIROT J.	La Bresse (88250)	119	238	92	1h 38mn	3h 16mn
JACQUES O.	Chavigny (54230)	15	30	10	0h 16mn	0h 32mn
FERIET A.	Pompey (54340)	14	28	2	0h 21mn	0h 42mn
ROSSI M.	Dompcevrin (55300)	87	174	30	1h 26mn	2h 52mn
GREMILLET L.	Grandvillers (88600)	85	170	66	1h 07mn	2h 14mn
		<b>320</b>	<b>640</b>			<b>9h 36mn</b>
	<b>Nombre total de kms</b>		4312			<b>57h 22mn</b>
	Tarif du km		0,35 €			
	Coût total		<b>1 232,00 €</b>			
						<b>2 jours</b>
	Temps perdu en trajet pour réunir 15 personnes à une réunion régionale Gand Est à TOMBLAINE					<b>9h 22mn</b>
	Heureusement, il y a quelques covoiturages, mais ce n'est pas une obligation pour les participants.					
Plus que jamais, je pense que le Grand Est, c'est surtout une grande c.....						



**Le train a été créé pour simplifier votre vie....**

**Quand vous habitez Paris...**

**et quand vous êtes plein aux as**

Bon voila les horaires pour aller à Tomblaine si on veut y être avant 10h00

il faut partir la veille l'amplitude des horaires de 3h13 à 4h48, (avec une partie en car selon les horaires) à cela ajouter la chambre d'hôtel plus le repas du soir et le petit déjeuner.

**ALLER**

Train aller 1 personne 72€10 + chambre 58€40 + petit déjeuner 9€90 (Hôtel IBIS) + taxi 20€34 = 160€74

Distance à parcourir 229km sur rail

**RETOUR**

Taxi 20€34 train 105€ 00 = 125€34

Train à 18h11 donc fin de réunion 17h45 maxi durée du retour train 3h35 cette fois sans car.

Non compris le repas du vendredi midi soit 25€00 environ

**TOTAL : 312€08 pour 1 personne**

**BILAN**

4H48 + 3H35 + 0H30 (taxi) + 0h30 (taxi) = 9h23 passés dans les transports + une nuit passé à l'hôtel.

Pour 5h45 de réunion cherchez l'erreur !!!!

**EN VOITURE**

Parcours en voiture 1 aller et retour donne 108kg de CO2

## COMITE DIRECTEUR DU GRAND EST

**Sébastien POIRIER**  
Président  
Désigné par la FFM



**Thierry POMMIER**  
1er Vice Président  
(Président Alsace)



**Jean-Pol TOURTE**  
Vice Président  
Président Champagne



**Joël POIROT**  
Vice Président  
Président Lorraine



**Luc GREMILLET**  
Trésorier  
Trésorier Lorraine



**Gérard LEVEQUE**  
Secrétaire Général  
Trésorier Champagne



**Jean-Marc SCHICKEL**  
Membre  
Formateur de Ligue Alsace



**Olivier JACQUES**  
Réfèrent Subvention  
Secrétaire Général Lorraine



**Danielle SELIG**  
Membre  
Trésorière Alsace



**Joël FAIVRE**  
Membre  
1er Vice Président Champagne



**Alexandre FERIET**  
Membre  
Président Vitesse Lorraine



**MicKaël GABREAUX**  
Membre  
Président Moto-Cross Champagne



**Jacques GSSERT**  
Membre  
Vice Président Alsace



**Jean-Luc MÜLLER**  
Membre  
Président Moto-Cross Alsace



**Mario ROSSI**  
Membre  
Président Moto-Cross Lorraine



**Miche SOT**  
Membre  
Vice Président Champagne



Assistaient également à la réunion :

**Charlotte RICHARD**  
Juriste FFM



**Michel LEROY**  
FFM  
Directeur Service Comptabilité



**Henri ZIMMER**  
Président d'Honneur Lorraine





## SACRES LORRAINS

Ils briguaient le poste de 1er Vice-Président  
(Celui qui ouvrira la porte sur la Présidence lorsque celui désigné par Paris s'effacera)  
Battu par l'Alsace, ils se vengent dans la presse  
En inventant un titre de 2ème vice-président qui n'existe pas.



*Le PV de réunion vous sera communiqué prochainement.  
Il est actuellement en rédaction à la fédération.*

*Dessins extraits de « Que demande le peuple » et « Le peuple en redemande » :*

<http://www.legrenierdejeanpol.com/index.php?topic=4257.0>



de la réunion  
du Comité Directeur de la LMCA  
7 Juillet 2017 à LAVAL SUR TOURBE

Etaient présents :

- M. TOURTE Jean Pol (Président)
- M. FAIVRE Joël (1<sup>er</sup> Vice-Président)
- M. SOT Michel (Vice-Président)
- M. LEVEQUE Gérard (Trésorier)
- M. GABREAUX Mickael (Trésorier Adjoint)
- M. CHAPLAIN Laurent (Membre)
- M. DANIEL Ludovic (Membre)
- M. FRIQUET Joel (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)

- M. LEBEGUE François (Membre)
- M. SEGUIN Philippe (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

Egalement présent :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- M. CREPIN Joseph (Président de la Commission d'Enduro)
- M. COLLADO Anthony

- Mme SEGUIN Sandrine

Absents excusés :

- M. GIRAUX Michel (Vice-Président)
- M. CHEURLIN Nicolas (Membre)
- M. DELANDHUY Jean Noel (Membre)
- Mme RONFLETTE Emilie (Membre)

Absent :

- M. NANJI Désiré (Médecin de la LMCA)

Jean Pol TOURTE ouvre la séance à 19h25.



Il débute en résumant la troisième réunion de fusion du Grand Est à laquelle il a assisté l'après-midi même, avec 3 autres membres du Comité Directeur. Cette réunion a eu pour but de signer les statuts, le règlement intérieur, le code du Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage ainsi que le traité de fusion. Elle a été essentiellement administrative.

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Grand Est aura lieu le 21 Janvier 2018. L'élection des candidats se fera par scrutin de listes, 7 membres de chaque ancienne région composeront le nouveau Comité Directeur.

Toutes les Ligues devront donner un budget égal à la Ligue Grand Est, afin de débiter. La composition provisoire actuelle du bureau directeur est la suivante :

- Président : M. POIRIER Sébastien
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : M. POMMIER Thierry (Alsace)
- Vice-Présidents : M. TOURTE Jean Pol (Champagne-Ardenne) et M. POIROT Jean Luc (Lorraine)

- Trésorier : Luc GREMILLET (Lorraine)
- Secrétaire Général : M. LEVEQUE Gérard (Champagne-Ardenne)
- Membres FAIVRE Joël, SOT Michel, GABREAUX Mickaël.

Joseph CREPIN demande comment vont s'organiser les Commissions et les Collèges ?

Laurent CHAPLAIN demande si l'on pourra conserver les Commissions des anciennes Ligues ?

Jean Pol TOURTE répond que la Ligue de Champagne Ardenne sera dissoute lors de son Assemblée Générale de février.

Michel SOT indique qu'il faut reconduire le contrat d'Amandine.  
Les défraiements des chronométrages devront être redéfinis.

Pour l'année 2018, les règlements et les calendriers resteront inchangés.  
La prochaine réunion de fusion de la Ligue Grand Est aura lieu le 4 Septembre prochain.

François LEBEGUE demande des explications sur l'élection scrutin par listes ?  
Jean Pol TOURTE indique qu'il n'y aura sans doute qu'une seule liste. Il faudra voter pour la liste complète et ne rayer ou ajouter aucun nom.

#### **Le mot du Président :**

Jean Pol TOURTE n'a pas préparé de mot pour cette réunion, puisqu'il a résumé la réunion du Grand Est précédemment.

Il a actuellement un gros souci avec l'affaire relative au terrain de Moulins Saint Hubert. Tout le monde est au courant puisqu'elle s'étale régulièrement sur Facebook. Il souhaitait aborder le sujet ce soir, mais M. POIRIER lui a indiqué cet après-midi que le club avait fait parvenir un épais dossier auprès du service juridique de la Fédération. C'est donc la FFM qui devrait gérer cette affaire.

#### **Réunions FFM :**

Joël FAIVRE prend la parole. Il évoque quelques chiffres au niveau des licenciés en 2016, et indique que le nombre est en hausse de 6,21%.

L'aide fédérale aux clubs a été maintenue au tarif de 1300 € forfaitaire. Les clubs de Moto-Ball ont reçu la somme 85 € par match. Les clubs de Tourisme ont eu une aide de 280 € pour l'année.

La Fédération est actuellement sur 8 dossiers d'achats de terrains.

La sécurisation des circuits est toujours un objectif primordial pour la FFM. 200 visites ont été effectuées en 2016.

La FFM a signé une convention jusqu'en 2022 pour gérer le circuit de Carole. Un nouveau projet est en cours près d'Orly pour créer un site Carole 2.

Les lieux des Congrès Fédéraux pour les 3 futures années sont :

- 2017 : Lille
- 2018 : Potiers
- 2019 : Marseille.

#### **Compte Rendu du Comité Directeur du 24 Mars 2017 à Ste Ménéhould :**

Les membres n'ont aucune observation à apporter.

Le compte rendu est entériné à l'unanimité.

## Trésorerie :



Gérard LEVEQUE énonce quelques chiffres :

- 33 000 € sur le compte courant
- 66 000 € sur le livret

Le matériel de Bureau et l'achat de nouveaux transpondeurs constituent une dépense importante.

Il y a également 2000 € de dépenses pour la subvention aux pilotes inscrits sur la liste ministérielle.

Nous avons reçu la somme de 67 500 € de la FFM, cette somme correspond aux parts licences et affiliations.

Actuellement, il y a 43 clubs affiliés et 2031 licences enregistrées.

Philippe SEGUIN demande si la somme indiquée pour les CASM comporte l'indemnité versé aux brevetés.

Gérard LEVEQUE lui répond que oui.

Joseph CREPIN pense qu'il y a une erreur sur le montant des stages Enduro car la Commission a organisé 4 stages de 600 € dont un gratuit. Ce qui totalise 1800 €.

Gérard LEVEQUE lui répond que cela doit être une erreur de ventilation. Il lui donnera réponse prochainement. A noter que l'exercice comptable démarre le 1<sup>er</sup> novembre et qu'un stage s'est déroulé le 25 novembre 2016.

Parmi les sommes indiquées, Gérard LEVEQUE indique qu'il faut déduire encore l'achat du nouveau camion de Chronométrage.

Laurent CHAPLAIN demande à qui va appartenir le camion ?

Jean Pol TOURTE lui répond qu'actuellement il appartiendra à la Ligue de Champagne Ardenne et à partir de 2018 à la Ligue Grand Est.

Le système de chronométrage restera inchangé puisque chaque ligue à un système différent.

François LEBEGUE demande quand sera bouclé le budget ?

Gérard LEVEQUE lui répond : le 30 Novembre.

Joseph CREPIN pense qu'il faudra que ce soit un comptable professionnel qui gère les comptes de la future ligue. Il demande comment a été désigné le Trésorier de la Ligue Grand Est ?

Jean Pol TOURTE répond que la Lorraine a proposé son Trésorier actuel. Il gère le plus gros budget des trois ligues qui vont fusionner.

Michel SOT demande comment peut-on savoir si le pilote s'est inscrit dans les délais ou hors délais sur le site d'inscription en ligne ? Ceci afin de pouvoir le rembourser.

Amandine TESSIER lui répond que lorsque le pilote s'inscrit, il y a la date et l'heure et il suffit de regarder la date à partir de laquelle les pilotes sont taxés pour savoir.

Michel SOT demande si les règlements des inscriptions sont faits par virement car il n'a pas reçu de chèque cette année.

Jean Pol TOURTE s'en excuse, c'est au moment où Gérard LEVEQUE a eu des problèmes de santé. Ceci sera régularisé dès la semaine prochaine.

### **Médaille FFM :**

Jean Pol TOURTE demande aux membres s'ils ont des idées de personnes à récompenser ?

Jean Pol TOURTE propose Michel GIRAUX puisqu'il a beaucoup œuvré au sein de la Ligue et c'est grâce à lui qu'Amandine a obtenu son emploi.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13

Gérard LEVEQUE propose Jean Pol TOURTE. Il refuse, mais l'ensemble du bureau l'impose.

Contre : 0 – Abstention : 1 – Pour : 12.

Jean Pol TOURTE propose Joël FRIQUET (Médaille d'Argent) :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13.

### **Achats de Vêtements :**

La Commission de Motocross s'est réunie 15 jours avant le Comité Directeur pour sa réunion de mi-saison. Les membres ont proposé d'acheter des vêtements officiels.

Jean Marc VIGREUX indique que le dernier achat de vêtements remonte à 2 ou 3 ans. C'est lui-même qui a soumis cette idée.

Joël FAIVRE précise qu'il faudra surement les floquer « GRAND EST » car la Champagne Ardenne n'existera plus dès le début d'année prochaine.

Jean Marc VIGREUX voudrait justement qu'ils soient floqués « CHAMPAGNE ARDENNE » car pour lui il fera toujours partie de la section Champagne Ardenne.

François LEBEGUE demande si l'achat concerne uniquement le Motocross ou si les autres disciplines peuvent en profiter ?

Jean Pol TOURTE répond que si les autres disciplines en ont l'utilité, il n'y a pas de problème.

Gérard LEVEQUE indique que dans le budget prévisionnel, il y a un montant de 4 300 € de prévu à cet effet.

Les membres votent pour l'achat de 70 polos.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13.

Jean Pol TOURTE demande aux Présidents des Commissions et Collèges d'envoyer pour la fin de semaine prochaine les tailles à Amandine.

### **Camion de Chronométrage :**

Nicolas CHEURLIN est excusé. Il est le principal concerné puisque c'est lui qui a trouvé cette offre et s'est occupé des démarches.

Jean Pol TOURTE rappelle qu'un groupe de travail avait été nommé lors de la dernière réunion du Comité Directeur. Nicolas CHEURLIN a proposé une offre très alléchante puisqu'il s'agit d'un Camion neuf à moitié prix.

Concernant l'aménagement du nouveau Camion, Nicolas s'occupe de faire des devis.

### **Composition de la Commission de Motocross :**

Jean Pol TOURTE indique qu'Emilie RONFLETTE aimerait connaître son positionnement au sein de la Ligue.

En ce qui concerne l'éducatif, la décision prise par le comité directeur a été catégorique : Emilie ne peut plus s'occuper des kids. Pour sa place au comité directeur, le positionnement est tout aussi précis. Elue par l'Assemblée Générale, elle ne peut être démise que par l'Assemblée Générale. Enfin, pour la commission de moto-cross, lors de la dernière

réunion Mickaël GABREAUX a demandé l'avis à ses membres pour son maintien et celui-ci a été favorable. C'est donc aujourd'hui au Comité Directeur de prendre une décision.

Jean Pol TOURTE indique que Sébastien POIRIER et la Fédé ont toujours cette affaire en mémoire.

Laurent CHAPLAIN déclare : « si on réintègre Emilie on va passer pour des cons. Ce n'est pas contre elle, mais nous n'aurons plus de crédibilité ».

Jean Pol TOURTE demande si lorsque l'on est puni, on est puni à vie ? Les personnes jugées pour d'autres fautes, souvent bien plus graves, sont punies uniquement pendant une période.

François LEBEGUE répond qu'elle doit être exclue pour son mandat actuel, mais libre de se représenter au prochain.

Jean Marc VIGREUX répond que si nous en sommes là, c'est aussi une faute de la FFM, puisqu'ils ne vérifient pas l'identité en demandant un acte de naissance.

Joël FAIVRE répond que M. POIRIER a dit qu'en tant que responsable de l'éducatif, c'était à elle de montrer l'exemple.

Jean Marc VIGREUX était présent à la réunion de la commission de Moto-Cross et précise qu'il manque du monde. Ce sont toujours les mêmes personnes qui officient, certaines n'ont pas l'examen, d'autres que l'on ne voit jamais. Emilie est motivée et nous avons besoin de personnes qui s'investissent.

Philippe SEGUIN demande si elle prendra des délégations lorsque son mari roulera ?

Ludovic DANIEL lui répond qu'elle l'a déjà fait les autres années. Lui-même officie lorsque son fils roule et ça ne pose pas de problèmes.

Jean Marc VIGREUX demande un vote à bulletin secret.

Jean Pol TOURTE indique aux membres d'écrire sur le bulletin :

- « Oui » pour son maintien à la Commission de Motocross
- « Non » elle ne réintègre pas la Commission de Motocross

Le résultat du vote est le suivant :

- « Oui » : 3
- « Non » : 8
- Nul : 2

Emilie RONFLETTE est donc exclue de la Commission de Motocross.

Jean Pol TOURTE demande aux membres s'ils acceptent qu'elle officie pour les Chronométrages ?

Tous les membres n'y voient aucuns inconvénients.

Amandine TESSIER demande si elle a le droit d'officier en tant que Directrice de Course et autres ?

Les membres n'y voient également pas d'inconvénients et précisent que son exclusion n'a rien à voir avec ses qualifications.

Didier LAROSE précise la moralité de cette histoire : Si tout avait été fait dans les règles, nous n'aurions pas tant de questions à nous poser.

### **Site d'inscription en ligne :**

Jean Pol TOURTE indique qu'il avait mis ce sujet à l'ordre du jour suite à la réception d'un devis de ISICS pour ouvrir les inscriptions aux autres disciplines Il pense qu'il serait bien d'attendre la fusion avec la Ligue Grand Est car il y aura surement d'autres modifications.

Les membres du Comité Directeur sont en accord avec lui.

**Insultes d'un père de pilote envers la Direction de Course :**

Jean Pol TOURTE demande à Didier LAROSE ou Jean Marc VIGREUX d'expliquer les faits qui se sont déroulés à Sainte Ménéhould.

Didier LAROSE indique que la Direction de Course a fait reculer à plusieurs reprises des personnes qui se trouvaient dans un endroit interdit au public en bordure de piste.

Un attroupement s'est agrandi pendant la manche Kids 65cc et cela devenait dangereux. La Direction de Course a décidé d'arrêter la course à 55 secondes de la fin.

Plusieurs parents sont venus demander poliment à la Direction de Course les raisons pour lesquelles la course avait été arrêtée. Un seul est venu en insultant et en menaçant les officiels.

Didier LAROSE annonce que suite à cette affaire qui n'est que la dernière d'une longue liste, il ne fera plus Directeur de Course, lorsqu'il y aura des Kids. Il viendra soit en spectateur où soit en tant que commissaire de piste.

Joël FAIVRE pense que c'était au jury de gérer ce cas le jour même.

Ludovic DANIEL répond que la journée a été très mouvementée et qu'il a connu l'identité de la personne uniquement le lendemain.

Jean Marc VIGREUX a demandé à Jean Pol TOURTE d'intervenir car c'est une chose qui ne doit plus se produire.

Le pilote est inscrit à la prairie de Donchery. Certains membres souhaitent qu'on lui interdise le départ.

Si Jean Pol TOURTE est autorisé par la FFM, il saisira le TRDA et exclura le pilote de la fin de saison (Hors réunion, cette solution s'est avérée impossible. Par ailleurs, en ce qui concerne la saisie du TRDA, l'enfant étant très gravement malade actuellement, celle-ci a été ajournée.)

Le Président souhaite saisir le TRDA.

Tous les membres sont d'accords pour cette procédure.

**Absence du logo de la LMCA sur les affiches :**

Jean Pol TOURTE précise que c'est Nicolas CHEURLIN qui a décelé cette anomalie. Il trouve anormale que des clubs, qui reçoivent une subvention de la Ligue ne mettent pas le logo sur leurs affiches.

Les membres pensent qu'il s'agit plus d'un oubli que d'un manque de respect.

Jean Pol TOURTE propose aux membres de mettre un rappel sur la prochaine lettre de la Ligue.

**Mise à jour éventuelle du Calendrier :**

Amandine TESSIER évoque l'annulation du Motocross de Mesnil St Loup, le 20 Août prochain, pour raison de santé du Président et l'ajout d'une endurance Moto Retro à Chaumont le 7 Octobre.

**Réunion d'Automne du Comité Directeur :**

La prochaine réunion du Comité Directeur se déroulera le 25 Novembre 2017.

**AG Ligue 2017 :**

L'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera à ESSOYES le 17 Février 2018. Jean Pol TOURTE précise que la date a été décalée en raison de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Grand Est qui aura lieu au mois de Janvier.

Nous aurons plus d'informations sur la salle, le traiteur prochainement.

### **Le tour des Commissions :**

#### **Commission de Trial :**

François LEBEGUE précise qu'il reste encore 3 épreuves sur les 7 inscrites. Une en Bourgogne, une en Alsace et une en Champagne Ardenne à VERTUS.

Cette année, la Commission de Trial a vu évoluer 3 très bons pilotes qui méritent d'aller plus haut.

La Commission de Trial pense envoyée deux équipes pour le Trial des Régions qui se déroulera dans le Var.

Jean Pol TOURTE demande à François si le délégué nommé pour accompagner les pilotes au Trial des Régions peut envoyer un résumé avec quelques photos et les résultats dans la semaine qui suit.

François LEBEGUE passera le message à la personne concernée. Il précise que la Commission ne rencontre aucuns litiges, ni aucunes insultes envers officiels.

Jean Pol TOURTE trouve dommage qu'au Trial de Monthermé, les trois quarts des pilotes inscrits soient belges.

François LEBEGUE répond que les Belges n'ont plus beaucoup d'épreuves et que lorsqu'une épreuve Française les accepte, ils se déplacent en nombre.

Joseph CREPIN pense que cette discipline n'est pas assez mise à valeur et ni assez sollicitée pour des démonstrations.

François LEBEGUE répond que la promotion du Trial est très compliquée, les clubs trialistes ne sont pas équipés et le manque de breveté est toujours identique. De plus, l'Ecole de Trial organisait des démonstrations, mais les pilotes ne sont plus intéressés car ils préfèrent organiser des démonstrations individuelles pour leur propre intérêt.

#### **Commission de Motocross :**



Mickael GABREAUX n'étant pas encore arrivé (travail oblige). C'est Jean Marc VIGREUX et Ludovic DANIEL qui prennent la parole.

Jean Marc VIGREUX évoque les sujets abordés lors de la dernière réunion. Les membres ont fait un point sur les épreuves depuis le début de saison, en indiquant les problèmes rencontrés sur chacune d'entre elles.

La catégorie SIDE CAR GRAND EST est très monotone et sans intérêt. Il n'y a pas assez de pilotes.

L'arrêt d'un pilote par le Directeur Adjoint à Manre. Le Directeur Adjoint a reconnu une erreur d'appréciation.

A l'épreuve de Fresne les Reims, le jury et la direction de course ont fait un tour sur le circuit avant l'épreuve. Une souche n'était pas protégée, le club a été la mettre en protection avant le début de l'épreuve. La poussière a pu être maintenue à certains endroits grâce à la lance à incendie.

Mickael GABREAUX a fait un résumé de l'Inter Ligue 125cc.

En ce qui concerne l'Inter Ligue Kids, la commission a décidé d'envoyer les deux équipes. Les frais sont importants cette année (environ 4.000€) , mais ils n'ont rien coûté l'année dernière.

Jean Pol TOURTE trouve qu'il serait préférable d'organiser des stages pour les Kids au lieu de dépenser autant d'argent dans les remboursements de frais.

Joël FAIVRE répond qu'il faut maintenir l'Inter Ligue.

Ludovic DANEL répond qu'Emilie RONFLETTE s'est donnée la peine de le relancer cette épreuve l'année dernière et les autres régions ont fait l'effort de venir. C'est à nous d'en faire autant.

Tous les membres du Comité Directeur sont pour envoyer les deux équipes à l'Inter Ligue Kids.

#### **Commission Vitesse, Tourisme et Rallye Routier :**

Gérard LEVEQUE indique que le Rallye Routier des Ardennes s'est bien déroulé.

En Vitesse, Amélie TRIFFET (la jeune pilote belge rencontrée à l'AG de la ligue) se situe en milieu du classement, elle aurait une moto non adaptée. Maximilien BAU se classe 8 – 10 dans sa catégorie.

En ce qui concerne le Tourisme, Jean Pierre PITOUX ne donne aucune nouvelle. Il vient de donner signe de vie pour demander une subvention pour la Coupe des Régions.

Gérard LEVEQUE demande si le Comité Directeur l'autorise à verser la subvention de 420 € au Tourisme pour l'envoi d'une équipe à la Coupe des Régions ?

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13.

Le MC Trajectoire Jeunes Pilotes qui a organisé le Rallye Routier de Sedan souhaiterait savoir s'il peut obtenir la subvention d'aide aux clubs organisateurs de Championnats de France en avance ?

Jean Pol TOURTE demande aux membres s'ils sont d'accords pour accorder en avance une aide de 1000 € ?

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13.

#### **Commission d'Enduro :**

Joseph CREPIN précise que 4 épreuves se sont déroulées, il y en reste encore 3 à venir.

Le niveau des pilotes monte en puissance. Il n'y a également pas de litige, ni aucun incident. Les quelques soucis d'organisations sont réglés en Commission, mais ils ne sont pas très graves.

En ce qui concerne l'équipe ESPOIR, les 6 pilotes progressent et se rapprochent des meilleures places.

#### **Indemnités Coupe des Régions ENDURO :**

Jean Pol TOURTE demande des explications à Joseph CREPIN, car en recevant les fiches de frais pour les déplacements de la Coupe des Régions, les factures des repas et du gîte correspondent à 11 personnes, alors que deux équipes et un délégué ont été envoyés.



Joseph CREPIN répond que la Commission d'Enduro sélectionne 6 jeunes pilotes jeunes pour participer à la Coupe des Régions. L'organisation est différente des autres disciplines. Sur un vaste espace sont organisés plusieurs spéciales. Le but de la Commission n'est pas d'envoyer les 6 pilotes en les

laissant se débrouiller, mais plutôt de les accompagner du début à l'arrivée. L'intendance est destinée à les maintenir en permanence dans leur course, que ce soit pour faire les pleins d'essence, apporter les gourdes, les lunettes aux pilotes, leurs donner les résultats... Aucune personne n'est restée à rien faire. Joseph CREPIN ne trouve donc pas que la Commission exagère. La Commission a demandé un budget qui lui a été accordée et ce budget est reparti pour les stages, la coupe des régions et les frais de la Commission lorsqu'elle se réunit.

Laurent CHAPLAIN évoque le déroulement de la Coupe des Régions Motocross pour s'y être déjà déplacé.

Joseph CREPIN précise que la Coupe des Régions a coûté un tout petit peu plus cher que l'année précédente mais qu'elle n'est pas hors budget. De plus, l'inscription a été majorée de 120 € cette année.

Joseph CREPIN est agacé d'avoir des reproches sur un budget qui a été validé.

François LEBEGUE demande si l'on doit se fixer sur quelques détails ou si l'on donne notre confiance.

Joseph CREPIN indique que si les budgets doivent être revus à la baisse, les pneus et l'essence ne seront plus remboursés aux pilotes. Mais cela, il faut le savoir à l'avance.

Jean Pol TOURTE répond que suite aux explications de Joseph, il n'a aucune remarque à apporter et demande à Gérard LEVEQUE de faire les remboursements aussitôt le week-end. Cependant, comme pour toutes les disciplines, il demande que dans les jours qui suivent l'épreuve, un compte rendu avec quelques photos lui soit adressé pour la lettre de la ligue afin de valoriser les résultats de nos pilotes.

En ce qui concerne les résultats de la Coupe des Régions, Joseph CREPIN indique que la première équipe s'est classée 11<sup>ème</sup> et la deuxième 18<sup>ème</sup> sur 24 régions. Sachant que la deuxième équipe aurait dû finir 13 ou 14<sup>ème</sup> si son fils n'aurait pas rencontré de problèmes.

#### **Dérogation exceptionnelle pour la participation au Championnat d'Enduro :**

Jean Pol TOURTE explique qu'il a reçu une lettre d'un pilote qui ne peut pas faire partie du Championnat d'Enduro car il s'est inscrit trop tardivement.

Joseph CREPIN répond que la Commission d'Enduro a classé cette affaire. Le pilote ne pourra pas participer au Championnat d'Enduro. Plusieurs rappels ont été effectués ainsi qu'un rappel aux clubs pour qu'ils préviennent leurs pilotes. Le pilote s'est inscrit bien plus tard que la date buttoir, il ne peut pas prétendre être classé.

#### **Les autres instances :**

##### **Collège Technique :**

Joël FRIQUET indique qu'il a transmis à ses commissaires une note indiquant les montants des différents forfaits.

- Hébergement : 50 € sur présentation d'une facture
- Veille de l'épreuve + Jour de l'épreuve : 40 €
- Seulement jour de l'épreuve : 30 €

Joël FRIQUET est très déçu de M. RUEFF Jean Marie. Au motocross de Le Chêne, Joël avait nommé Sébastien HARTZ en responsable technique, mais le Président du Club en a décidé autrement et a nommé lui-même M. RUEFF en responsable. Joël FRIQUET a reçu des appels de mécontentements car le sonomètre était mal réglé et pour les pilotes, les décibels ne correspondaient pas à ceux constatés habituellement.

M. HARTZ a également contacté Joël en indiquant que si ça se déroulait encore comme ceci, il ne viendrait plus. Joël est déçu car c'est une personne de confiance qu'il souhaite garder dans son équipe.

A Hermonville, Marc LAMBERT a arrêté les 3 premiers pilotes de chaque catégorie. Le N°65 en Open Ligue n'était pas conforme. Il n'a pas été convoqué par le jury.

Didier LAROSE répond que le Commissaire Technique doit rester à sa place. Il n'a aucunement le droit d'exclure un pilote de lui-même. D'ailleurs c'est lui-même qui a fait enlever les supports de Go-Pro l'année dernière sur les casques alors que cela était autorisé.

Joël FRIQUET précise que malgré les critiques Pascal ROUSSEAU est un bon commissaire technique.

Jean Marc VIGREUX et Ludovic DANEL précisent qu'à Sainte Ménéhould il n'a pas eu un très bon comportement. C'est pourquoi Mickael GABREAUX a été lui en parler à Sommauthe.

Ludovic DANEL précise que les Commissaires Techniques courent sur le terrain dès qu'il y a une chute afin de réceptionner le casque.

Joël FRIQUET répond qu'ils n'en ont pas le droit. C'est le Commissaire Technique qui doit se présenter au Médecin de l'épreuve et c'est au Médecin de l'épreuve de demander au contrôleur technique de vérifier le casque après une chute.

Philippe SEGUIN a fait une erreur lors de la réunion de Commission de Motocross en indiquant que Marc LAMBERT avait été écarté de l'UFOLEP. Il a eu de mauvaises informations.

#### Collège Educatif :

Ludovic DANEL indique qu'il y a un beau petit plateau en 65cc, ils sont environs 20 au championnat. En Kids 50cc, ils sont peu (9 pilotes).

Il n'y a pas eu de soucis jusqu'à la nocturne de Sainte Ménéhould, où le père de pilote a insulté et menacé la Direction de Course.

Ludovic DANEL et Mickael GABREAUX ont organisé une réunion à Sommauthe avec les parents de Kids pour justement évoquer ce problème.

Lors de la dernière réunion de Commission de Motocross, deux nouveaux membres ont été cooptés. Il s'agit de Régis CANDRINA (père de 3 pilotes éducatifs) et Simon CANAPVILLE.

Jean Pol TOURTE demande aux membres du Comité Directeur s'ils acceptent la cooptation des deux nouveaux membres au sein du Collège ?

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 13.

En ce qui concerne le stage de détection, plusieurs pilotes étaient présélectionnés, mais ils ne correspondaient pas aux critères nationaux. La sélection s'est donc portée vers Noa QUINZELING qui a accepté. Sofian AMRANI a dû refuser puisque son père ne peut pas se libérer en raison de son travail.

Concernant les stages Kids, ce week-end a lieu le second de l'année à MANRE, Il y a 18 stagiaires dont un passage de guidon.

Les deux derniers stages se dérouleront à Le Chêne le 25 Septembre et à Saint Just Sauvage le 7 Octobre.

Ludovic DANEL a vu avec Maxime DELAHAUT pour assurer tous les stages.

Mickael GABREAUX rejoint la réunion à 22h50.

Les quelques sujets concernant la Commission de Motocross et les décisions sont rappelés pour que Mickael GABREAUX prenne connaissance des décisions.

Concernant le Camion de Chronométrage, Mickael GABREAUX trouve dommageable que la décision ai été prise par mail et non à vive voix.

Joseph CREPIN partage l'avis de Mickael GABREAUX car il s'agit d'un achat conséquent.

Laurent CHAPLAIN répond que ce sujet avait été abordé lors de la précédente réunion du Comité Directeur. Tout le monde était d'accord pour changer le camion.

Jean Pol TOURTE précise que plus de la moitié des membres ont répondu favorablement pour l'achat du Camion par mail.

Michel SOT précise qu'il n'a pas répondu mais qu'il était d'accord.



Concernant l'aménagement, Mickael précise que si le camion est neuf, l'intérieur devra l'être aussi.

Devis pour le site en Ligne, Mickael GABREAUX est déçu du devis reçu par ISICS. Le montant pour les modifications est plus élevé que pour la propre création du site.

Mickael GABREAUX pense que Jean Pol TOURTE est négatif sur la fusion du Grand Est et ne donne pas envie aux autres membres de se motiver.

#### **Collège Chronométrage :**

Jean Pol TOURTE est heureux de constater que sur deux courses de suite, les transpondeurs ont très bien fonctionné.

Mickael GABREAUX répond que l'on a été embêté dès la première épreuve, puis après ce sont les télévisions qui ne réceptionnaient pas bien. Mais à présent, tout est solutionné et les critiques devraient disparaître.

Nous avons d'ailleurs investi dans tout le matériel en double afin de contrer une éventuelle panne.

#### **Collège des Commissaires :**

Mickael GABREAUX a été voir Marcel GOURDET sur une épreuve au sujet de l'arrêt du pilote à Manre. Marcel GOURDET a reconnu son erreur et s'en est excusé.

Jean Marc VIGREUX a entendu des commissaires se plaindre au niveau du Trophée commissaires et par conséquent des indemnités qui y sont liées, car le Rallye Routier de Sedan compte pour deux jours, alors que la Nocturne de Sainte Ménéhould et le Super cross de Semoutiers ne comptent que pour une seule journée.

Didier LAROSE explique que la Nocturne de Sainte Ménéhould débute aux alentours de 14h00 pour finir vers 00h30 alors que le Rallye Routier débute à 06h00 de matin pour terminer vers 01h00 du matin le lendemain.

Jean Pol TOURTE demande un vote pour que le Rallye Routier compte pour 2 tampons, le Super cross de Semoutiers et la Nocturne de Sainte Ménéhould pour 1 tampon.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 14.

#### **Comportement d'un commissaire de piste à Sommauthe :**

Jean Pol TOURTE indique qu'il s'agit de Dominique WAUTHIER, il a eu des échos qu'il n'était pas dans un état correct à Sommauthe.

Joël FAIVRE précise que ce même commissaire a déjà été sanctionné il y a quelques années à Montgueux pour les mêmes raisons et qu'il faut reproduire la même sanction.

Didier LAROSE pense qu'il faudrait lui faire un courrier en lui indiquant que si cela se reproduit, il ne pourra plus officier.

Sandrine SEGUIN répond qu'il faut que quelqu'un le cadre car elle l'a déjà eu à dormir dans son camping-car et il était très correct.

Mickael GABREAUX lit un mail qu'il a reçu de Pascal RONGIARD au sujet de l'absence de Lucie DUJANCOURT en Direction de Course à St Just Sauvage.

Les membres pensent qu'il faut rappeler à Pascal RONGIARD que nous sommes tous des bénévoles et que nous sommes libres de nos choix. De plus l'épreuve n'est que dans deux mois, d'ici là, nous aurons quelqu'un pour la remplacer.

#### **L'avenir de l'emploi d'Amandine :**

Jean Pol TOURTE demande aux membres du Comité Directeur s'ils sont solidaires, afin de se battre, si nécessaire, pour conserver l'emploi d'Amandine.

Vote pour apporter son soutien :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 14.



#### **Collège des Formations :**

Les formateurs sont équipés de nouveaux matériels pour organiser leurs examens.

#### **Comités Départementaux :**

Joël FAIVRE indique que les Comités Départementaux prendront de la valeur suite à la fusion de la Ligue Grand Est.

Philippe SEGUIN demande pourquoi les Comités Départementaux ne travailleraient pas ensemble ?

Michel SOT pense qu'il serait bien de faire un district Champagne Ardenne.

Joël FAIVRE quitte la réunion à 00h00.

#### **Questions diverses :**

##### **Prairie de Donchery le 23 juillet.**

Didier LAROSE a distribué aux personnes principalement concernées un horaire en précisant la sélection pour la super finale afin d'éviter les problèmes rencontrés l'année dernière.

A ce sujet Mickael GABREAUX a été voir Gérard DEREGARD à Sommauthe en lui indiquant que son comportement était inadmissible. Gérard DEREGARD semble avoir compris le message et a dit à Mickael qu'il n'aurait pas fait ce qu'il a dit.

Didier LAROSE demande dans quelles séries seront les pilotes licenciés à la journée. Mickael GABREAUX lui répond que c'est comme pour un pilote hors ligue, c'est en fonction de la cylindrée du pilote.

Mickael GABREAUX indique l'erreur commise à LE CHENE pour la manche des 85cc Ligue, la manche a été réduite de 15 minutes à 12 minutes.

Ludovic DANIEL répond qu'il en a parlé avec M. BART à Sommauthe.

Didier LAROSE a fait la même erreur à Manre pendant les essais chronos.

Mickael GABREAUX demande comment faire lorsque cela arrive ?

Les membres répondent que la manche est validée puisque la moitié de la manche a été faite. Si toutefois, les pilotes demandaient à refaire la manche, ce serait quitte ou double pour eux car les pilotes prendraient le risque de faire un moins bon résultat.

François LEBEGUE a oublié de préciser dans son discours qu'un ancien pilote champenois a remporté une manche de Championnat du Monde.

Jean Pol TOURTE en est ravi et demande à François de le féliciter au nom de la Ligue.

Jean Marc VIGREUX demande si les membres seront indemnisés lorsqu'ils se déplaceront pour les réunions de la Ligue Grand Est.

Jean Pol TOURTE lui répond que oui.

L'ordre du jour étant écoulé, le Président clôture la séance à 00h20.

DES LIVRES MOTO POUR VOS VACANCES

<http://www.legrenierdejeanpol.com/index.php?board=301.0>

# TROPHEE COMMISSAIRES 2017

Ci-dessous les 50 premiers classés du Trophée des Commissaires.

Tout peut encore se jouer, il reste 12 épreuves.

## TROPHEE DES COMMISSAIRES 2017

PLACE	NOM Prénom	CLUBS	POINTS	Épreuves																									
				12/2	19/3	16/4	16/4	17/4	17/4	1/5	8/5	14/5	14/5	21/5	25/5	27/5	28/5	28/5	4/6	4/6	10/6	11/6	17/6	25/6	25/6	25/6	2/7	23/7	
1	PRIMAUT Frédéric	ARDEN MOTO PASSION	144	6	6	3			6	6	6	18		6	6	6	6	6	21			7	7	7		7		7	7
2	STEVENNE Thierry	MC MAILLY LE CAMP	123	6	6				6	6	6	18		6	6					21	7	7	7				7	7	7
3	NORMAND Marcel	TEAM MENU MOTO CROSS	113	6	6	6					6	18		-2	6	6	6	6	6	21							7	7	7
4	POISSONNIER Gérard	MC MAILLY LE CAMP	109	6	6				6	6	6	18		6	6					21							7	7	7
5	PRIMAUT Marlène	ARDEN MOTO PASSION	108	6	6	6					18			6	6	6	6	6	6	21								7	7
6	LACHUT Joel	ARDEN MOTO PASSION	103	6	6	6			6	6	6	18		6	3	6	6	3							4		7		7
6	GALTIER Alain	AMC SOMMAUTHE	103	6	3				6	6	18			6	6	3	3	6	6	21							-2		7
8	ROUSSEAUX Stéphanie	MC CHARLEVILLE MEZIERES	102	6	6	6					6	18			6	6	6			21							7		7
9	WAUTHIER Dominique	UM MARNE	100	6	6	6			6	6	6	18		6	6	6	6	3									7	7	7
9	BEAUDUIN Yohann	ARDEN MOTO PASSION	100		6	3					6	18			6	6	6			21							7		7
11	LAROSE Didier	MC CHARLEVILLE MEZIERES	97	3	3						6	18			6	6	6			21							7	7	7
12	LION Bertrand	ARDEN MOTO PASSION	93		6	3					6	18			6	6	6			21							7		7
13	LAGAUDE Frédéric	ARDEN MOTO PASSION	86	6		3					6	18			6	6	6			21							7		7
13	SIMON Alain	MC CHARLEVILLE MEZIERES	86	6	6	-2					6	18			6	6	6	6									7		7
15	DUBOIS Joël	MC MAILLY LE CAMP	84	6	6				6	6	6				6	6				21							7		7
16	PONSARD Georgette	MC MAILLY LE CAMP	79	6							6	6			6	6				21							7		7
17	LAVOISIER Jacques	ARDEN MOTO PASSION	78	6	6						6	18								21							7	7	7
17	ROSSATO Aline	MC CHARLEVILLE MEZIERES	78	3							6	18			6	6	6			21							7		-2
19	DUBOIS Xavier	MC MAILLY LE CAMP	76	6	6						6	6	0		6	6				21							7		7
20	NICOLAS Jocelyne	MC CHARLEVILLE MEZIERES	75		6	6					6	18			6	6	6										7		7
20	Rousseaux Pascal	MC CHARLEVILLE MEZIERES	75			3						18			6	6	6			21							7		7
22	GOURDET Marcel	ARDEN MOTO PASSION	74	6	3						6	18			6					21							7		7
23	GREINHOFER Patrick	ARDEN MOTO PASSION	72	6		3					6	18			6	6	6										7		7
24	LEFRANCOIS Alexandra	MC MAILLY LE CAMP	69	6	6						6	6	0		6	6				21							0		7
24	BADOUX Paul	MC CHARLEVILLE MEZIERES	69	6		6					18	?			6	6	6										7	7	7
26	BEGHUIN Edouard	MC DU PAVILLON	66		6							18								21							7		7
26	DURMARQUE Nathalie	ARDEN MOTO PASSION	66	6		3					6	18			6			6									7		7
28	VIGREUX Jean Marc	MC CERCLE DE L'AMITIE	65	3	3	3					6	18			6	6	6										7		7
29	GABREAUX Mickael	MC MARNE	58	3		3					6	18								21									7
30	LEMAIRE Raymond	MC VENTEUIL DAMERY	57	6							-2	6			6	6				21							7		7
30	PICARD Cédric	TEAM MENU MOTO CROSS	57		6				6		-2	6			6					21							7		7
32	DANEL Ludovic	MC MARNE	56	3								18								21							7		7
33	LARNO Patrick	MC CHARLEVILLE MEZIERES	55		6	3					3	18			6	6	6												7
34	WATIER Bernard	UM MARNE	52	6	6						6				6					21							7		7
35	QUENTIN Teddy	UM MARNE	49	6	3						6				6					21							7		7
35	FONTAINE Gérard	MC CHARLEVILLE MEZIERES	49		6	0					6	18			6	6	X												0
35	BEGHUIN PHILIPPE	MC DU PAVILLON	49																	21							7		7
38	SILLY Claude	MC CHARLEVILLE MEZIERES	48		6							18				6	6										7		-2
39	HULOT Anthony	ARDEN MOTO PASSION	47	6	6							18			-2	6	6										7		0
40	SILLY Maurice	MC CHARLEVILLE MEZIERES	41		6							18				6	6										7		-2
40	DELAFAITE Laurence	MC CHARLEVILLE MEZIERES	41	6								18				6	6										7		-2
42	CUVELIER Jean-François	MC DU PAVILLON	40			6					6	18			6	6	6	-2		-6									
42	CUVELIER Jordan	MC DU PAVILLON	40			6					6	18			6	6	6	-2		-6									
44	VITTER Camille	ARDEN MOTO PASSION	37	3	3	3														21									0
45	PICARD Yannick	TEAM MENU MOTO CROSS	36						6		-2	6			6	3				21								-2	-2
46	LOIX Régis	ARDEN MOTO PASSION	35	6							3	0				6	6										0		7
47	ANTOINE Christophe	MC CHAMPIGNOLAIS	33								6				6					21									7
48	VERSTRAETE Corentin	MC CHAMPIGNOLAIS	32						6	6	3				-2					21								-2	
49	LEVEQUE Gerard	TRAJECTOIRE JEUNES PILOTES	31		6							18																	7
50	BERTRAND Jérémy	MC DU PAVILLON	30			6						18			6														
50	PIELTIN Fabrice	MC CHAMPIGNOLAIS	30						6	3										21									